

LIVRET D'ACCUEIL



MASTÈRE SPÉCIALISÉ®
LICENCES PROFESSIONNELLES
DIPLOMES D'UNIVERSITÉ

SOMMAIRE

Bienvenue à l'UTT	page 01
Vos contacts	page 02
Boîte à outils spéciale apprentis	page 04
Agenda/événements	page 05
Ressources et équipements	page 06
Les services et équipements informatiques	page 06
Les laboratoires de langues	page 07
La bibliothèque universitaire	page 07
Le sport	page 08
La restauration	page 09
Plan de l'UTT	page 11
La santé	page 12
La sécurité	page 13
Vie du Campus	page 14
L'UTT en chiffres	page 15
UTT Alumni	page 16
La Fondation UTT	page 17
Troyes et sa région	page 19
Bonnes pratiques sanitaires	page 20

BIENVENUE À L'UTT

L'UTT est un établissement d'enseignement supérieur dynamique qui vise à former des diplômés responsables, adaptables aux changements, innovants et créatifs.

Dans un environnement stimulant, vous serez accompagné dans la construction de votre avenir professionnel et guidé vers la réussite.

Ce guide vous fournit toutes les informations utiles à votre adaptation dès les premières semaines et pourra constituer un document de référence pour la suite de votre parcours à l'UTT.

Gardez en mémoire qu'un investissement important et régulier dans vos études sera la condition de votre réussite.

Bonne intégration.

Alexandre VIAL

Directeur à la Formation et à la Pédagogie

VOS CONTACTS

Pour chacune des formations, vous pouvez contacter votre responsable pédagogique pour des questions portant sur les enseignements, et votre assistante de programme pour des questions administratives liées à votre parcours.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Formations Mastère spécialisé® (MS)

Expert Big Data Engineer (EBDE)

Hichem SNOUSSI
hichem.snoussi@utt.fr
Bureau : H207
Tél. : 03 25 71 80 87

Expert en Cybersécurité (EC)

Reza ELGALAI
reza.elgalai@utt.fr
Bureau : X121
Tél. : 03 25 71 76 68

Licences professionnelles (LP)

Enquêteur Technologies Numériques (ETN)

Reza EL GALAI
reza.elgalai@utt.fr
Bureau : X121
Tél. : 03 25 71 76 68

Maitrise de l'Energie et des Energies Renouvelables (MEER)

Benjamin RUIZ
benjamin.ruiz@utt.fr
Bureau : T201
Tél. : 03 25 71 84 29

Diplômes d'Université (DU)

Coordinateur de Cellule de Crise (3C)

Guillaume DELATOUR
guillaume.delatour@utt.fr
Bureau : E101
Tél. : 03 25 75 96 50

Implantologie Orale et Biomécanique (IOBM)

Jérôme NOAILLES
jerome.noailles@utt.fr
Bureau : J101
Tél. : 03 25 71 58 18

ASSISTANTES DE PROGRAMME

Nathalie FERREIRA

Programmes MS[®] EC, LP ETN

nathalie.ferreira@utt.fr

Bureau : F003

Tél. : 03 51 59 13 48

Cindy LAFFRAT

Programmes DU 3C,

DU IOBM, LP MEER

cindy.laffrat@utt.fr

Bureau : F003

Tél. : 03 25 71 85 40

Gabriela MIRANDA

Programme MS[®] EBDE

gabriela.miranda@utt.fr

Bureau : F004

Tél. : 03 25 71 56 86

.....

RELATIONS ENTREPRISES

Sandra ROHMER

Accompagnement

et suivi entreprise

recrutement.alternance@utt.fr

Bureau : F007

Tél. : 03 25 51 59 12 82

Stéphanie JACOTIN

Soutenances apprentissage

et stages

recrutement.alternance@utt.fr

Bureau : F007

Tél. : 03 25 71 80 08

LE CFA SUP Avenir

L'UTT s'est dotée de son propre Centre de Formation d'Apprentis en 2020, le CFA Sup Avenir, pour renforcer la qualité de l'accompagnement et des échanges entre le monde enseignant et le monde professionnel.

Il est le gestionnaire du contrat d'apprentissage et assure son suivi tout au long de la formation.

L'équipe est à votre disposition pour vous apporter conseils et informations notamment sur les aides liées au statut d'apprenti (matériel informatique...).

CONTACTS

**Contractualisation,
suivi administratif, aides**

contrat.apprentissage@utt.fr

Site de Troyes :

Véronique BILLIARD

Bureau F002

Tél. : 03 25 71 56 19

BOÎTE À OUTILS SPÉCIALE APPRENTIS

Moodle : plateforme de cours, de dépôts des devoirs... Moodle contient aussi de nombreuses infos dédiées à l'apprentissage

> <https://moodle.utt.fr>

Livret d'apprentissage : Une plateforme numérique vous permettra de compléter votre livret d'apprentissage en ligne, au même titre que votre maître d'apprentissage et votre tuteur pédagogique. Le livret vous suivra tout au long de votre formation, témoin de votre progression.

> **Un lien vous sera transmis pour accéder à la plateforme dès la rentrée**

Jobteaser UTT : au-delà des offres entreprise, vous y trouverez de nombreuses infos utiles tout au long de votre apprentissage

> <https://utt.jobteaser.com> > **Ressources** > **Infos alternance**

Edusign : au titre de salarié, votre présence en formation est obligatoire ; l'application Edusign vous permettra de signer en ligne la feuille de présence via des QR Codes.

> **Un lien vous sera transmis pour télécharger l'application gratuitement.**

L'Environnement Numérique de Travail, ENT, vous offre l'accès à :

- > à une adresse électronique personnelle, **la seule** qui sera utilisée par l'établissement et votre entreprise d'accueil
- > à une boîte mail, à consulter très régulièrement !
- > au portail de la Bibliothèque Universitaire et ses importantes ressources en ligne
- > à toute l'actualité UTTienne

Plus d'informations page 6.

> <https://ent.utt.fr>

AGENDA ET ÉVÉNEMENTS

10 et 11 septembre 2026 : **soutenances thèses professionnelles MS[®]**

6 octobre 2026 : **Forum utt-entreprises**

Du 23 au 28 novembre 2026 : **Data Days**

Du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027 : **Vacances de Noël**

8 avril 2027 : **Objectif doctorat !**

Du 25 au 27 mai 2027 : **UTT Innovation Crunch Time**



RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS

LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Demandes d'intervention
informatique par l'ENT
(à privilégier), menu
Assistance/Demande
d'intervention
ou par email :
dnum-support@utt.fr

L'informatique en libre-service

La Direction du Numérique (DNum) vous attribue, après signature de la charte informatique et finalisation de l'inscription administrative, un identifiant assorti d'un mot de passe et une adresse électronique de la forme prenom.nom@utt.fr.

Cet identifiant vous permet de vous connecter :

- > à l'ENT, l'Environnement Numérique de Travail > <https://ent.utt.fr>
- > aux postes en réseau pour l'enseignement, principalement au 2^e étage du bâtiment A et aux 1^{er} et 2^e étages du bâtiment P, ainsi qu'aux postes en libre-service à la bibliothèque
- > à Internet dans le cadre de la charte informatique de l'UTT

Votre mot de passe est personnel, ne le donnez à personne et changez-le régulièrement. Votre mot de passe ne doit pas être un mot courant ou un nom propre dans quelque langue que ce soit ; Il doit comporter au moins 12 caractères : combinaison de lettres, nombres et caractères spéciaux ; Il doit être différent de celui utilisé sur d'autres sites, en particulier commerciaux, afin de limiter les risques de piratage.

Consultez la charte et le catalogue de services pour les recommandations et outils proposés : <https://numerique.utt.fr/>

L'ENT

Vous retrouverez sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail) toutes les informations à connaître ainsi que les actualités de l'UTT. Vous pourrez également accéder au règlement intérieur, au règlement des études et à vos outils étudiants : messagerie, agenda, trombinoscope, portail documentaire, cours en ligne, inscriptions administratives, certificat de scolarité et résultats...

> <https://ent.utt.fr>

Numérique et enseignement

La Coopérative pédagogique accompagne enseignants et étudiants dans la conception et l'usage des technologies au service de l'apprentissage. Par une démarche participative et itérative, elle propose information, formation et conseil aux enseignants pour enrichir l'expérience pédagogique (Moodle, capsules vidéo, digital learning...). Elle soutient également la réussite des étudiants en mettant à disposition des ressources complémentaires et des outils numériques innovants : modules d'aide à la réussite, jeux sérieux, parcours e-learning...

LES LABORATOIRES DE LANGUES

Si vous suivez des cours de langue vivante, un test de langue passé la 1^{ère} semaine vous permettra d'intégrer un groupe adapté à votre niveau. L'UTT est centre certificateur pour un certain nombre de tests de langue : Linguaskill, TOEIC, TCF.

CONTACT :

Service universitaire
d'enseignement
des langues
Bureaux T019 à T025
Tél. : 03 51 59 11 80

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

La BU propose 450 places assises, plus de 30 000 documents, une salle informatique, un espace presse et des espaces détente.

En ligne, la bibliothèque numérique propose près de 100 000 ebooks, 85 000 revues, 150 thèses.

La BU, c'est aussi :

- > des horaires élargis de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi en période d'examen (horaires réduits durant les périodes de vacances et d'inter-semestre)
- > un site internet avec nos services, nos collections et votre compte personnel (identifiant UTT)
- > la possibilité de réserver des documents
- > des espaces pour le travail individuel ou collectif, une cabine insonorisée pour la visioconférence
- > la possibilité de réserver ces espaces avec l'application Affluences
- > des animations culturelles

> bibliotheque.utt.fr



LE SPORT POUR TOUS LES GOÛTS !

CONTACT :

Service des sports
Bureaux à la Halle
sportive
sds@utt.fr

Le sport loisir, pour se faire plaisir :

Le Service des Sports (SDS) de l'UTT vous propose un programme riche et varié toute l'année (+ de 30 activités), pour tous les niveaux que vous soyez débutant ou confirmé. Pensez à prendre la « contribution aux activités sportives » lors de votre inscription pour bénéficier de l'ensemble de l'offre sportive du SDS. Rejoignez ensuite la halle sportive de l'UTT, découvrez un espace convivial pour pratiquer votre activité et les nombreuses infrastructures sportives avoisinantes.

La compétition pour se dépasser et représenter l'UTT :

Avec votre adhésion à l'ASUTT, vous aurez la possibilité de participer aux compétitions universitaires organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU), et de représenter l'établissement aux championnats de France des grandes écoles, et/ou aux plateaux troyens inter-établissements.

Des événements sportifs toute l'année :

Tout au long de l'année, l'ASUTT, en collaboration avec le SDS, propose de nombreux événements troyens inter-établissements ou locaux (100% sports, Nuit de l'eau, 10kms, semi-marathon...), défis, tournois (cheerleading, water-polo...) ou séjours sportifs (ski, surf, montagne...), pour animer la vie étudiante et faire vibrer le campus.

Au-delà d'une activité sportive régulière, nous vous encourageons à participer aux nombreuses associations de l'UTT quelle que soit votre passion : musique, danse, théâtre, media, cuisine, écologie, robotique, mécanique, innovation, jeux vidéo, etc.

> <https://www.utt.fr/le-sport-a-l-utt>



LA RESTAURATION

Bistrot U dans la Rue

Tél. : 03 25 71 76 10

Restaurant Universitaire CROUS

Place Léonard de Vinci - Rosières

Tél. : 03 25 78 17 44

Cafétéria de l'IUT

Rue de Québec

Tél. : 03 25 42 71 25

Cafétéria Hôtel-Dieu

Place du Préau - Troyes

Tél. : 03 25 80 97 98



Halle sportive
universitaire
et
salle d'examen



étudiants



X

S

P

N

B

A

Amphithéâtre
de ver



EPF



visiteurs

Grand
amphithéâtre

M

i

La Rue

Esplanade végétale



H

G

F

Voie d'accès piétonnier

BUREAU F002
CFA SUP AVENIR

Gendarmerie

ROCADE SUD

Rue Louis-François Armand

Rue Marie Curie

- Bâtiments d'enseignement
- Bâtiments de Recherche
- Bibliothèque Universitaire
- Centre d'Innovation étudiants, J
- Direction à la Recherche
- Direction de la Formation et de l
- Directions administratives
- École Doctorale
- FabLab, usine école et probot
- Foyer des étudiants et BDE

	A	B	C	D	P
	E	F	G	H	
	i				
Conseil	F				
	E				
la Pédagogie	P				
	K				
	E				
	D				
	N				

Grand amphithéâtre	M
Halles industrielles	J ₁ J ₂
Pôle santé	S
Plateformes de Recherche	X
Pôle international	K
Admissions - Scolarité	S
SecUTT	G
Service des stages	T
Services administratifs et techniques	L
Valorisation et Partenariats industriels	E
Vie étudiante	P



LA SANTÉ

Le pôle santé est un lieu d'accueil, d'écoute, de conseils et de soins.

Si vous êtes convoqué à un bilan de santé, il est obligatoire de vous y présenter (apportez votre carnet de santé).

Les infirmiers : leur signaler vos problèmes dès qu'ils ont une répercussion sur vos études ! Ils sont aussi à votre écoute pour répondre à vos questions sur la santé ou entendre vos préoccupations.

Le psychologue vous reçoit le lundi toute la journée, les mardi matin et vendredi après-midi. Les rendez-vous se prennent auprès des infirmiers.

Dispositions particulières pour les étudiants en situation de handicap :

Pour toute information ou démarche au sujet d'un aménagement aux cours et/ou aux examens, renseignez-vous dès votre intégration auprès des infirmiers ou des référentes handicap qui vous indiqueront la marche à suivre. Les demandes sont étudiées individuellement, en collaboration avec le pôle santé, un médecin agréé par la MDPH et la référente Handicap étudiant : [**handicap@utt.fr**](mailto:handicap@utt.fr) (Bâtiment S).

Vous pouvez également demander un rendez-vous, gratuit et confidentiel, avec une sagefemme, une assistante sociale, une diététicienne ou un conseiller en addictologie auprès de [**infirmierie@utt.fr**](mailto:infirmierie@utt.fr).

Seul le personnel médical ou paramédical est autorisé à voir ou conserver vos documents médicaux.

En cas d'accident ou maladie, si vous êtes à l'université vous devez déposer votre certificat médical dans les 48h sur la plateforme [**https://absence-etudiant.utt.fr**](https://absence-etudiant.utt.fr).

Si vous êtes en stage, vous devez prévenir l'employeur et le service des stages dans les 48h (ouvrés) suivant votre arrêt. Si ces règles ne sont pas respectées, votre absence ne pourra être justifiée.

CONTACTS :

Pôle santé / Infirmiers

Bureau S007

03 25 71 76 96

[**infirmierie@utt.fr**](mailto:infirmierie@utt.fr)

Psychologue

Julien Molinier

[**julien.molinier@utt.fr**](mailto:julien.molinier@utt.fr)

Assistante sociale

[**service-social.reims@utt.fr**](mailto:service-social.reims@utt.fr)

[**crous-reims.fr**](mailto:crous-reims.fr)

Référentes Handicap :

Emeline Lambert et

Estelle Deloux

[**handicap@utt.fr**](mailto:handicap@utt.fr)

Référent

anti-discrimination :

[**discrimination@utt.fr**](mailto:discrimination@utt.fr)

Référent Egalité

femmes-hommes :

[**egalite@utt.fr**](mailto:egalite@utt.fr)

LA SÉCURITÉ

CONTACT :

Cyril Dufour

Bureau K012

cyril.dufour@utt.fr

A l'UTT, quelques règles essentielles de sécurité s'appliquent à l'ensemble des usagers du campus.

Circulation sur les campus de Troyes et de Nogent

- > La vitesse est limitée à 30 km/h sur les campus
- > Soyez vigilants vis-à-vis des piétons, cyclistes et trottinettes.
- > Respectez les panneaux STOP et les priorités à droite, notamment sur les parkings. (plusieurs accidents sont à déplorer chaque année !)
- > Il est recommandé de porter un casque, des équipements lumineux et un gilet de haute visibilité, à vélo ou en trottinette. L'utilisation d'écouteurs est fortement déconseillée.

Secours aux personnes

Vous êtes témoin d'un accident nécessitant une intervention ? Contactez immédiatement le 03 51 59 11 00 ou, en cas d'urgence vitale, les secours (15 : SAMU - 18 : Sapeurs-pompiers - 112 : Numéro d'urgence européen - 114 : Numéro d'urgence par SMS pour les personnes malentendantes)

Si vous constatez un départ de feu, de la fumée ou une odeur anormale (gaz par exemple), déclenchez immédiatement l'alarme incendie en appuyant sur un déclencheur manuel rouge.

Lorsque l'alarme incendie retentit

- > Suivez les consignes des responsables d'évacuation identifiables grâce à leur gilet fluorescent
- > Fermez les portes et fenêtres des salles que vous quittez
- > Empruntez les cheminements indiqués sur les plans d'évacuation
- > N'utilisez jamais les ascenseurs
- > Ne regagnez pas le bâtiment sans l'autorisation des responsables d'évacuation. L'arrêt de l'alarme incendie ne signifie pas nécessairement que le danger est écarté ou que l'exercice est terminé

Une remarque, une idée ou une proposition d'amélioration en matière d'hygiène, de sécurité ou de prévention ? > Contactez cyril.dufour@utt.fr

Pour en savoir plus : [ent.utt.fr/rubrique Santé, sécurité et prévention](http://ent.utt.fr/rubrique_Santé_sécurité_et_prévention) et sur le site interne de l'UTT <https://intranet.utt.fr/hygiene-securite>

VIE DU CAMPUS



L'UTT est plus qu'un lieu de formation : il y a une vie après les cours et elle est particulièrement riche et variée à l'UTT.

La vie associative est le meilleur moyen de vous intégrer dans votre Ecole. De nombreuses associations étudiantes de l'UTT offrent la possibilité de vous adonner à votre passion.

Le BDE (Bureau des étudiants) encourage les initiatives étudiantes, fédère les 55 clubs et associations qui animent la vie du campus et organise les grands événements étudiants de l'année : intégration, soirée de remise des diplômes, barcamp, afterwork, soirées...

Musique, sport, activités culturelles, scientifiques, de solidarité... sont accessibles tout au long de l'année.

Et toutes les nouvelles idées, de projets, d'événements ou d'associations sont toujours encouragées : tout est envisageable, parlez-en avec le BDE et vos élus étudiants !

Chaque semestre, le BDE propose également différents services aux étudiants, notamment au Foyer où vous aurez la possibilité de retrouver vos amis, vous détendre, vous restaurer rapidement...

S'investir dans les clubs et associations et/ou participer à l'organisation d'événements d'envergure est l'assurance de passer un bon moment au sein d'une équipe sympa, vivre une expérience unique et d'apprendre beaucoup.

Pour en savoir plus : <https://www.utt.fr/la-vie-etudiante-a-l-utt>

CONTACTS :

Franck Jacquemin
Responsable

Vie Étudiante

Bureau P001

franck.jacquemin@utt.fr



Bureau des Etudiants
et Foyer
Bâtiment N
bde@utt.fr

L'UTT EN CHIFFRES*

3 000
ÉTUDIANTS

17 620
DIPLOMÉS DONT
10 505
INGÉNIEURS

165
ENSEIGNANTS-
CHERCHEURS
ET ENSEIGNANTS

243
PERSONNELS
ADMINISTRATIFS
ET TECHNIQUES

81
PERSONNELS DE
RECHERCHE

5
UNITÉS DE
RECHERCHE



PLUS DE
275
PARTENARIATS
UNIVERSITAIRES
INTERNATIONAUX



* au 1^{er} janvier 2026

UTT ALUMNI

UTT Alumni (association des diplômés de l'UTT) a pour but de rassembler tous les diplômés issus de l'UTT. Elle vise à développer et animer le réseau UTTien au sein des entreprises, associations, collectivités et à promouvoir l'Ecole par la réussite et les parcours de ses diplômé-e-s.

L'association est forte d'un ensemble de plus de 16 000 alumni, répartis sur l'ensemble de la planète. Elle est organisée autour de trois lignes directrices :

- > Une communauté d'entraide, solidaire et professionnelle
- > Un réseau qui contribue à l'avenir de l'UTT
- > Renforcer et affirmer la valeur responsable du diplôme UTT dans les organisations partout dans le monde

Entraide, accompagnement, convivialité, ouverture et partage sont les valeurs au cœur de l'association.

> <https://www.utt-alumni.fr/>

CONTACT :

contact@utt-alumni.fr



LA FONDATION UTT

La Fondation UTT est au service du Plan Stratégique « UTT 2035 », qui vise à faire de l'UTT d'ici à 2035 **une des meilleures écoles d'ingénieur mondiales.**

Pour atteindre cet objectif ambitieux, la Fondation UTT se propose de **fédérer tous les diplômés de l'UTT, tous les parents d'élèves et de manière générale tous les amis de l'UTT afin d'investir tous ensemble, de manière massive et productive, dans les leviers d'excellence de l'UTT.** Objectif : améliorer encore sa pédagogie, sa recherche, ses coopérations internationales et son caractère innovant et entrepreneurial. Sans oublier la solidarité, afin que l'UTT reste ouverte à tous les talents.

La Fondation UTT mobilise aussi **des entreprises mécènes** afin de co-investir dans le diplôme UTT, par le biais de partenariats gagnants-gagnants.

Depuis sa création en 2015, la Fondation a réussi à lever plus de 5 millions d'euros et à mobiliser 301 entreprises donatrices, et près de 2 850 donateurs individuels, en renouvelant l'approche du mécénat et du don.

Au-delà d'un investissement quantitatif dans la valeur du diplôme, il s'agit aussi pour l'UTT, à l'image des plus grandes écoles d'ingénieur et de commerce, de développer sa notoriété et la qualité de son réseau d'anciens.

**A vous de jouer pour nous soutenir,
être donateur c'est être acteur.**

Plus d'informations sur www-fondation.utt.fr

CONTACT :

Thibault Vigier
Directeur général
de la Fondation
fondation.utt@utt.fr
Tél. : 06 37 36 96 20

TROYES ET SA RÉGION



Troyes est une véritable ville étudiante, vivante et animée. Ville historique mais non pas ville-musée, Troyes pétille !

Capitale historique de la Champagne

Troyes recèle un patrimoine architectural, artistique et culturel exceptionnel. Le cœur de la ville, dont le tracé évoque un bouchon de champagne, ne peut que séduire : ses maisons à pans de bois et ses ruelles pavées, sa cathédrale et ses 1 500 m² de vitraux du XIII^e au XIX^e siècle, son prestigieux Musée d'Art Moderne... laissez-vous aller à la flânerie !

Troyes, cité de la mode et des prix d'usine

Troyes est aussi une ville de tradition textile où de nombreux magasins vous proposent une mode à petits prix. De grandes marques prestigieuses se regroupent au sein de deux grands pôles commerciaux qui leur sont dédiés.

À vous de dénicher la bonne affaire !

L'Aube, l'autre pays du champagne

Avec son prestigieux vignoble de champagne (plus de 8000 hectares de cépages nobles qui constituent 23 % de l'appellation Champagne), l'Aube incite à des itinéraires gustatifs. Aux portes de Troyes et au sud-est du département, 2300 vignerons veillent sur les précieux cépages : pinot noir, pinot meunier et chardonnay. Les vignerons, héritiers de trois siècles de savoir-faire, ouvrent leur cave avec plaisir. Ils vous parlent avec passion et fierté de l'élaboration des cuvées.



C'est aussi l'histoire qui fait l'âme de ce vignoble avec des lieux inspirés de ceux qui y vécurent : Bernard de Clairvaux, Pierre Auguste Renoir (le peintre dont l'atelier était installé à Essoyes, s'est plu à dessiner avec passion les routes pittoresques et les petits villages de l'Aube).

3 lacs pour vivre vos passions

Les Grands Lacs, au cœur du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, sont un espace privilégié aux portes de Troyes. Fans de ski nautique ou de jet-ski, dingues de voile et de planche, mordus de pêche, baigneurs, randonneurs... il y a de la place pour tous et pour toutes vos passions. Aux lacs de la Forêt d'Orient, pas de problème de cohabitation.

Chaque lac a une vocation bien précise, avec des aménagements spécifiques

- Le lac d'Orient, avec son port de plaisance, est dédié à la voile, aux sports nautiques et aux loisirs
- Le lac du Temple est le royaume de la nature et de la pêche.
- Le lac Amance est le rendez-vous du motonautisme et de la vitesse.

Mais le bien-être vient aussi des lieux. Car vous êtes ici au cœur d'un vaste espace d'équilibre, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient : 70 000 hectares où l'eau flirte en permanence avec la forêt.



BONNES PRATIQUES SANITAIRES

Principes généraux

En cas de maladie, consultez votre médecin traitant par téléphone et/ou portez un masque pendant les cours. En cas de symptôme, ne vous rendez pas directement à l'infirmierie. Contactez les infirmiers par téléphone (03 25 71 76 96) ou par mail (infirmierie@utt.fr). Les infirmiers pourront vous proposer une téléconsultation ou vous aider à trouver un médecin en cas d'indisponibilité de votre médecin traitant.

La vaccination constitue un moyen essentiel de prévention des maladies, de leur transmission et de leurs formes les plus graves. Veillez à disposer d'un schéma vaccinal complet et à jour.

L'application des gestes barrières reste recommandée, en particulier en cas de symptômes ou de maladie :

- > Portez un masque en cas de maladie ou de symptômes respiratoires.
- > Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir à usage unique, puis jetez-le dans une poubelle.
- > Lavez-vous régulièrement les mains à l'eau et au savon ou utilisez du gel hydroalcoolique, notamment avant de prendre vos repas.

Accéder aux locaux

Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont mis à votre disposition à l'entrée des bâtiments. Pensez à vous laver ou désinfecter les mains régulièrement.

Salles d'enseignement

Le renouvellement de l'air contribue à améliorer la qualité de l'environnement de travail : aérez les salles régulièrement, a minima en début et fin de cours, idéalement de manière continue lorsque cela est possible.

Utilisation des sanitaires

Lavez-vous les mains à l'eau et au savon avant et après l'utilisation des sanitaires.

Pauses cigarettes et vapoteuses

Il est interdit de fumer ou vapoter à l'intérieur des locaux. Le tabac constitue l'une des principales causes de mortalité évitable et favorise notamment les maladies respiratoires et cardiovasculaires. Le pôle santé peut vous accompagner et vous informer sur les dispositifs d'aide à la réduction ou à l'arrêt du tabac.



utt

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE
TROYES

MEMBER OF

eut+

EUROPEAN UNIVERSITY
OF TECHNOLOGY